

BAC
+5

ECTS
60

MASTER 2 GESTION DE PATRIMOINE

FORMATION CONTINUE

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Apporter les connaissances fondamentales en droit et en économie-finance et un savoir professionnalisé sur le métier de la gestion de patrimoine
- Acquérir des connaissances approfondies en ingénierie patrimoniale à la fois en matière de patrimoine privé et de patrimoine professionnel ainsi que les savoirs transversaux nécessaires pour s'adapter aux évolutions des métiers du secteur banque finance assurance.

DÉBOUCHÉS

Conseiller en gestion de patrimoine au sein d'un établissement bancaire ou d'assurance, en banque privée ou en service de gestion de fortune, ou au sein d'un cabinet indépendant ou d'une étude notariale.

PUBLIC CONCERNÉ

- Titulaires d'un Bac +4 et 240 ECTS
- Expérience professionnelle significative
- Adéquation du projet professionnel. Cette formation s'adresse aux salariés travaillant dans le domaine de la comptabilité ou de la finance, ou dans le secteur de la banque ou de l'assurance, à des niveaux de responsabilité intermédiaire, et souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement. Elle s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle.
- Possibilité d'effectuer une demande de [validation d'acquis](#) pour les personnes n'ayant pas le niveau académique requis

CALENDRIER

RENTRÉE : Septembre

RYTHME : Master en formation continue à Caen

Présentiel : Alternance 2 semaines en entreprise / 2 semaines à l'école de septembre à juin.

Pour les stagiaires de formation continue, des dispenses seront accordées selon l'expérience du stagiaire en formation continue. Chaque stagiaire poursuit son activité professionnelle. Les demandeurs d'emploi doivent être accueillis dans une entreprise suivant le rythme de l'alternance (deux semaines en entreprise / deux semaines à l'école de septembre à juin)

Possibilité de suivre le Master 2 Gestion de Patrimoine en distanciel : [plus d'infos ici](#)

Autres informations

Conditions d'admission

Le candidat doit faire parvenir un dossier détaillant son parcours, ses expériences professionnelles et sa motivation. Ce dossier sera éventuellement complété par un entretien. La sélection sera effectuée après prise en compte du mérite académique, des prérequis nécessaires et du projet professionnel. Il est recommandé de rencontrer au préalable la responsable de la formation continue qui vous orientera, en fonction de votre projet professionnel, vers les formations les plus adaptées à votre situation.

Pour les candidats de nationalité étrangère, la maîtrise du français sera évaluée lors de l'entretien préalable avec le service formation continue.

Une entrée directement en M2 est possible. Le candidat doit avoir validé préalablement un M1 (ou équivalent) soit 240 ECTS dans un domaine en cohérence avec le métier visé (essentiellement Droit Economie Gestion).

Coût de la formation

Master 2 : nous contacter

Frais de dossier VAP si nécessaire : 110€ (en activité professionnelle) - 30€ (demandeur d'emploi).

Unités d'enseignement

Remise à niveau GP	Régimes matrimoniaux Droit des successions Fiscalité Conjoncture économique et marchés financiers Assurance vie Epargne salariale et retraites d'entreprises	60h
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	Être expert en gestion du patrimoine privé Régimes conventionnels EC Libéralités spéciales EC Cas complexe niveau II Démembrement de propriété Couple et société Sociétés civiles et holding Actionnariat salarié Anticipation de la cessation d'activité Maîtriser les aspects internationaux de la gestion de patrimoine Droit international privé Conventions fiscales internationales Délocation des biens et des personnes Cas pratique de succession internationale	123h
Contribuer à la transformation en contexte professionnel	Usages numériques spécialisés Communiquer en anglais	21h
Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion appliqués à la gestion patrimoniale	Conjoncture économique et marchés financiers Allocation stratégique d'actifs Investissement immobilier Investissement en assurance-vie Produits de défiscalisation Certification AMF Revue de presse	60h
Accompagner les comportements et postures au travail	Maîtriser la relation client	24h

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	Être expert de l'organisation du patrimoine du dirigeant Statut juridique et social du dirigeant Statut fiscal du dirigeant § optimisation de sa rémunération L'immobilier dans l'entreprise Structures sociétaires pour les professions libérales Être expert de la gestion du patrimoine du dirigeant Protection du patrimoine privé du chef d'entreprise Assurance prévoyance du chef d'entre. § professions libérales Garanties données par le dirigeant Être expert dans la transmission du patrimoine du dirigeant Management de la transmission d'entreprise Evaluation d'entreprise Analyse financière : cas pratique LBO OBO patrimoniaux Transmission à titre onéreux et à titre gratuit Cas pratique transmission d'entreprise	129h
Contribuer à la transformation en contexte professionnel	Savoir analyser un cas et présenter des solutions patrimoniales Actualité fiscale Mémoire Réglementation professionnelle	17h
Mettre en œuvre des règles et normes et des démarches de qualité appliquées à la gestion patrimoniale	Les couples La protection du conjoint survivant Relations patrimoniales au sein du couple non marié Cas pratique étude patrimoniale Les situations de crise Gestion du patrimoine et crises familiales Gestion du patrimoine et personnes vulnérables	48h
Développer une culture managériale organisationnelle	Insertion professionnelle	
Accompagner les comportements et postures au travail	Certification AMF Comportement commercial Coaching à l'entretien découverte Conférences Revue de presse Utilisation de Big expert Communiquer en anglais	51h

60 ECTS - Heures sur l'année 533h

Modalités Pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les mises en situation.

Modalités d'évaluation

Selon les objectifs de la formation, le contrôle des connaissances et des compétences peut mobiliser différentes modalités d'évaluation tels le contrôle terminal, le contrôle continu, ou une combinaison de contrôle terminal et de contrôle continu. Ces évaluations peuvent prendre des formes variées (écrits et ou oral, travail de groupe, rapport/mémoires, etc.). Ces modalités sont indiquées aux apprenants dans les délais réglementaires. Les règles applicables au contrôle des connaissances et compétences pour l'université de Caen Normandie sont disponibles dans [le règlement des études](#).

Aménagements

Les stagiaires dans des situations particulières peuvent bénéficier d'aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Prendre contact en amont avec la composante. Le Relais handicap santé apporte un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap durant toute leur formation afin de faciliter leur intégration pédagogique. [Prendre contact avec nos référents](#).

Dans le cadre d'une formation en alternance, le Référent Handicap Alternance apporte un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap avant l'entrée en formation puis durant toute leur formation avec le Relais Handicap Santé. Référent Handicap Alternance : Romain Denis - 02 31 56 51 93 - cfalternance@unicaen.fr
